Le Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord (PAEAN)

Qu'entend-on par « achats écologiques »?

Nous ne faisons peut-être pas le lien entre bon nombre de nos choix de consommation — comme l'achat d'une tasse de café ou la sélection d'un hôtel — et la pollution ou les problèmes écologiques, mais ce que nous achetons et utilisons chaque jour a des répercussions sur l'environnement. Les achats écologiques sont une façon de nous servir de notre pouvoir de consommateurs pour préserver l'environnement – en achetant des produits qui ont moins d'effets néfastes sur le milieu. À l'exemple des citoyens, les gouvernements, les entreprises, les universités, les hôpitaux et d'autres institutions prennent quotidiennement des décisions d'achat. Les grandes organisations de ce genre peuvent contribuer grandement à l'amélioration de la santé humaine et de l'environnement lorsqu'elles adoptent des politiques d'approvisionnement écologique qui les amènent à choisir des produits et services plus respectueux de l'environnement.

Pourquoi privilégier les achats écologiques?

Les arguments commerciaux

Les responsables du Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord (PAEAN) de la Commission de coopération environnementale (CCE) ont récemment mené des recherches sur l'approvisionnement « vert » à l'échelle nord-américaine; ils ont pu constater que les organisations des secteurs public et privé discernent et mesurent les avantages que leur procurent les programmes d'approvisionnement écologique. Les organismes gouvernementaux et les entreprises privées achètent des écoproduits parce qu'ils en retirent plusieurs avantages précis, et non pas seulement parce qu'ils estiment que c'est un geste socialement responsable. Les organismes publics reconnaissent que les politiques d'approvisionnement écologique leur permettent de réduire leurs coûts totaux, constituent un important moyen d'utiliser plus efficacement les matériaux, les ressources et l'énergie, améliorent la santé des employés et stimulent les marchés de produits et services novateurs. Les compagnies — aux prises avec la concurrence, les exigences réglementaires et les pressions du marché — constatent qu'il y a des avantages économiques à acheter des produits et services moins dommageables pour le milieu et à choisir des fournisseurs qui sont désireux d'améliorer leur propre performance dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

En Amérique du Nord, les organisations des secteurs public et privé adoptent et soutiennent des programmes d'approvisionnement écologique (l'achat de produits et services qui causent moins de dommages à l'environnement local et mondial) afin d'améliorer tant leur performance environnementale que leur rendement économique.

Pour les organismes gouvernementaux, les achats écologiques peuvent contribuer :

- à réduire les répercussions néfastes et involontaires sur l'environnement (telles que la pollution des Grands Lacs ou la détérioration de la qualité de l'air);
- à soutenir des entreprises qui offrent des produits et services moins nocifs pour l'environnement et à stimuler la création et la mise en marché de produits écologiques novateurs;
- à économiser les frais engendrés par les travaux d'assainissement en prévenant la pollution dès le départ;
- à transmettre comme message aux fabricants et aux fournisseurs de services que les consommateurs reconnaîtront leurs efforts en matière de préservation de l'environnement;
- à créer un effet d'échelle, c'est-à-dire réduire les coûts de fabrication des produits écologiques grâce à l'ampleur de leurs propres achats;
- à mettre en application les accords de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en tenant davantage compte des aspects environnementaux dans leurs activités d'achat de produits et services (les pays membres de l'OCDE devront démontrer les progrès accomplis à cet égard d'ici 2005).

Pour les entreprises privées, les achats écologiques peuvent contribuer :

- à éviter des frais en supprimant ou en abaissant les coûts associés à la gestion des déchets et des matières dangereuses (p. ex., activités spéciales de formation, manutention et stockage), en diminuant le temps requis et les frais occasionnés par la présentation de rapports et en réduisant le nombre d'amendes imposées;

- à faire des économies sous forme de conservation d'énergie, d'eau, de combustibles et d'autres ressources;
- à simplifier l'observation des règlements sur l'environnement;
- à démontrer l'exercice de la diligence raisonnable;
- à réduire les risques d'accident, la responsabilité légale et les coûts liés à la santé et à la sécurité;
- à rehausser l'image et la réputation de l'entreprise, ainsi que l'image de marque;
- à améliorer la santé des employés et de la collectivité en réduisant la pollution de l'air et de l'eau, de même que le volume des déchets dangereux qui doivent être traités et éliminés;
- à accroître la valeur pour les actionnaires.

Quelles sont les retombées économiques possibles des achats écologiques?

Les gouvernements, les autres grandes institutions — comme les hôpitaux et les universités — et les entreprises peuvent exercer une importante influence sur l'écologisation des produits et services en Amérique du Nord. En 2002, les dépenses des gouvernements ont représenté 27 % de toutes les dépenses engagées dans l'économie du continent nord-américain (c'est-à-dire 3 billions de dollars américains sur un total de 11 billions). Aux États-Unis seulement, les dépenses gouvernementales en produits et services (à l'exception des dépenses militaires) s'élèvent à près de 1 billion de dollars américains. Au Canada, le gouvernement fédéral est l'acheteur le plus important; il dépense annuellement 11,6 milliards de dollars canadiens en produits et services. Conscients de leur forte influence sur le marché, les gouvernements ont adopté des pratiques d'approvisionnement qui visent à soutenir les petites et moyennes entreprises ainsi que les compagnies appartenant à des membres des groupes minoritaires, et à atteindre d'autres objectifs locaux. À présent, un peu partout en Amérique du Nord, des organismes gouvernementaux et des administrations municipales ont intégré l'acquisition de produits et services écologiques à leurs programmes d'approvisionnement… mais il est possible de faire bien davantage!

L'effet des achats écologiques sur la chaîne d'approvisionnement

Les entreprises privées cherchent également à améliorer la performance environnementale de leurs méthodes d'exploitation, de leurs produits et de leurs services. Tout comme les organisations du secteur public, les compagnies ont adopté des pratiques d'achat de certains produits écologiques tels que du papier contenant des matières recyclées, de l'énergie renouvelable, des peintures qui ne dégagent pas de composés organiques volatils et des produits de nettoyage à base d'ingrédients naturels. Mais ces compagnies se préoccupent aussi des matières premières et des substances chimiques qu'elles achètent en vue de fabriquer leurs produits et de fournir leurs services. Ayant pour objectif de réduire leurs coûts aussi bien que leurs risques, elles se soucient non seulement de leurs propres activités, mais aussi de celles de leurs fournisseurs. Les entreprises à la fine pointe du progrès ont recours à des outils comme l'évaluation du cycle de vie et le calcul du coût complet sur la durée de vie pour repérer, dans les matières servant à fabriquer leurs produits, celles qui peuvent représenter de graves risques pour l'environnement, la santé et la sécurité. En se basant sur cette information, elles peuvent ensuite modifier la conception de leurs produits de manière à prévenir ou à réduire de tels risques. Conscientes de l'impératif du bénéfice net, les entreprises qui mènent la marche considèrent les achats écologiques comme une composante logique d'un programme efficace de gestion des acquisitions et de la chaîne d'approvisionnement.

Une installation de l'Armée américaine achète des peintures plus « propres »

Le polygone d'essai d'Aberdeen, dans l'État du Maryland, est une installation de l'Armée américaine où l'on a adopté comme politique d'acheter des peintures qui, entre autres caractéristiques, dégagent moins de composés organiques volatils et contiennent moins de composés aromatiques et d'autres substances dangereuses. Aujourd'hui, l'installation dépense 1,76 $US de moins par pot de 3,8 litres (en

moyenne) pour ces peintures. Sa nouvelle politique lui permet aussi d'économiser les frais auparavant occasionnés par la déclaration, la manutention, l'entreposage et l'élimination des peintures (parce que les peintures qu'elle achète maintenant n'entrent pas dans la catégorie des matières dangereuses).

Total GDP = PIB total
18% = 18 %

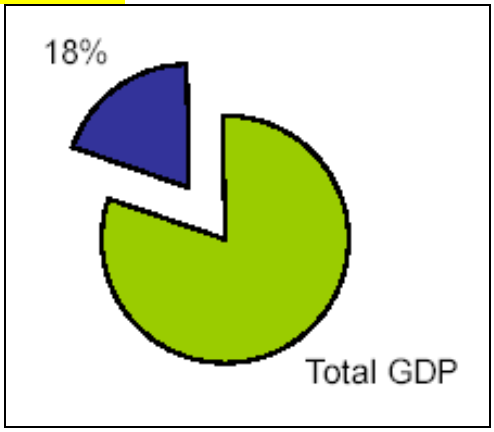

En 1997, les approvisionnements gouvernementaux représentaient entre 5 % et 18 % du produit intérieur brut (PIB) dans les pays membres de l'OCDE.

Le *Center for a New American Dream* élabore des critères pour décrire les produits de nettoyage « verts »

Aux États-Unis, les produits de nettoyage utilisés dans les institutions représentent un marché de 150 milliards de dollars américains, qui a d'importantes répercussions sur l'environnement et sur la santé humaine. Le *Center for a New American Dream* (Centre pour un nouveau rêve américain) a aidé à élaborer une série unique de critères décrivant les caractéristiques des produits de nettoyage à privilégier d'un point de vue écologique. Puisque les services d'approvisionnement d'un grand nombre d'institutions américaines appliquent maintenant ces critères, les fabricants en tiennent compte dans la mise au point de leurs nouvelles préparations commerciales. Si ces produits de nettoyage « verts » deviennent la norme au sein de l'industrie, cela aura notamment pour avantage de stimuler le marché des produits contenant moins (ou pas du tout) de substances cancérogènes, de substances toxiques pour la reproduction, de précurseurs du smog, de destructeurs d'ozone et de polluants de l'air intérieur.

La mise en œuvre d'un programme d'achats écologiques

En dépit de certaines différences d'une organisation à l'autre, les programmes d'approvisionnement écologique mis en œuvre dans les secteurs public et privé adoptent essentiellement quatre approches :

- *L'achat de produits ou services écoétiquetés*. On choisit des produits ou services certifiés ou qui portent une écoétiquette indiquant qu'ils atteignent un certain niveau de performance environnementale (p. ex., la teneur en matières recyclées).
- *L'évaluation interne des produits et services envisagés*. On établit des critères écologiques que les responsables de l'approvisionnement appliqueront lors de l'acquisition d'importants produits ou services (p. ex., l'obtention de locaux et de services de conférence).
- *L'évaluation par un tiers des produits et services envisagés*. On travaille en collaboration avec des organismes externes, menant des activités de certification ou autres, afin de vérifier la performance environnementale des produits.
- *Les interventions touchant la chaîne d'approvisionnement*. On discute avec les fournisseurs en vue de les aider à améliorer leurs propres méthodes d'exploitation, produits ou services.

Les obstacles au commerce international : un mythe?

Certains ont affirmé que les critères et programmes d'approvisionnement écologique pourraient être considérés comme des obstacles au commerce international et pourraient être contestés à ce titre. Cependant, un récent rapport de la CCE conclut qu'aucun obstacle grave aux achats écologiques n'est institué dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Accord de libre-échange nord-américain ou du nouvel Accord de libre-échange des

Amériques que l'on est en train de négocier [lien avec le rapport à l'adresse <http://www.cec.org>]. Selon ce rapport, il serait possible que l'on invoque les règles multilatérales concernant les normes, dans certaines circonstances, pour contester des normes régissant des produits particulièrement controversés; toutefois, l'équivalence entre les normes représentera un défi de plus en plus important à mesure que les écoétiquettes se multiplieront et que les programmes d'approvisionnement écologique se répandront.

Les gouvernements et les entreprises prennent quotidiennement conscience de la valeur des achats écologiques : ils constatent que ces achats présentent des avantages économiques en plus d'être bénéfiques pour l'environnement.

Anheuser-Busch réalise des économies

La compagnie Anheuser-Busch a mis en place une politique d'approvisionnement écologique qui lui permet d'évaluer les attributs environnementaux de divers produits concurrents avant de prendre ses décisions d'achat (pour des produits comme les matériaux d'emballage, l'équipement de fabrication, l'énergie et les produits de nettoyage de l'équipement). Ce programme a contribué à une réduction de 72 %, depuis 1991, de la quantité de déchets dangereux produite par la compagnie (il a aussi éliminé les frais associés à la manutention, au transport, à l'élimination et à la déclaration de ces déchets). Tous les ans, grâce à une collaboration soutenue avec ses fournisseurs, Anheuser-Busch économise en outre plus de 113 millions de kilogrammes d'aluminium et 360 millions de kilogrammes de verre, et recycle plus de 900 tonnes de bandes de plastique utilisées pour l'emballage des produits.

Le programme d'écologisation des immeubles du *New York City Transit*

La division de la gestion du programme d'immobilisations du *New York City Transit* (Service de transport de la ville de New York) a mis sur pied un programme de conception écorationnelle des immeubles qui intègre les aspects environnementaux aux processus appliqués dans les secteurs du génie, de la conception architecturale, de la passation des marchés, des devis descriptifs et de l'approvisionnement. Cette division est un important acquéreur de produits et services, ce qui lui permet d'étendre ses exigences environnementales à l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement par le biais des marchés qu'elle conclut pour la conception des immeubles, la construction, la démolition, la gestion des déchets et la mise en service. Grâce à ce programme, la division s'attend à dépasser les normes prescrites dans le décret 111 du gouverneur de l'État de New York, concernant l'écologisation des immeubles et des véhicules gouvernementaux; ce décret fixe des objectifs en ce qui a trait à l'amélioration de l'efficacité énergétique, à l'approvisionnement en produits portant l'écoétiquette *Energy Star* et à l'utilisation d'énergie renouvelable.

Le système de climatisation sans CFC de la compagnie Interface

À l'époque où les gouvernements se préparaient à interdire l'utilisation des chlorofluorocarbures (CFC), la compagnie Interface Inc. s'est mise à la recherche d'un système de climatisation exempt de CFC. Cette nouvelle technologie en était encore au stade de la mise au point, mais un fabricant a accepté d'accélérer son rythme de production et Interface a convenu d'acheter le système d'avant-garde à un prix de 7,5 % supérieur à celui des systèmes traditionnels. Même si le coût à l'achat était plus élevé, la compagnie a en réalité tiré un profit de son investissement, à cause de toute l'attention favorable dont elle a bénéficié de la part des médias. Normalement, Interface devrait verser environ 100 000 $US pour une publicité télévisée de 30 secondes. Or, grâce à ses initiatives écologiques, la compagnie a fait l'objet d'un documentaire de 30 minutes diffusé à la chaîne CNN, ainsi que de reportages au réseau anglais de télévision de la Société Radio-Canada, à la chaîne

Discovery et dans des journaux et magazines nationaux du Canada et des États-Unis – et ce, sans avoir à assumer de frais directs.

Relever les défis : le PAEAN

Entre autres défis à relever dans le domaine des achats écologiques, les gouvernements et les entreprises sont à la recherche d'information et de conseils sur la façon de concevoir et d'appliquer des programmes d'approvisionnement « vert ». Le fait d'évaluer, dans le cadre du processus d'acquisition, non seulement les critères traditionnels du coût, de la qualité, de la sécurité et du rendement technique des produits ou services, mais aussi les aspects liés à l'environnement et à la santé (et de leur accorder l'importance voulue dans les décisions d'achat), continue d'être le principal défi auquel font face les organisations des secteurs public et privé. Des expériences fructueuses d'écologisation, qui sont décrites dans un récent rapport de recherche établi pour le compte de la CCE et du PAEAN, indiquent qu'il existe un éventail de ressources et d'organisations qui peuvent aider les organismes gouvernementaux et les entreprises privées à adopter des pratiques d'approvisionnement écologique [lien avec le rapport à l'adresse <http://www.cec.org>].

Le PAEAN et vous

Afin de prêter assistance aux fabricants et aux responsables de l'approvisionnement, les responsables du PAEAN de la CCE sont en train d'élaborer un guide des achats écologiques. Ce guide comprendra un système de points d'appréciation pour les pratiques exemplaires dans le domaine et jettera les bases d'un système de certification des acheteurs écologiques. En outre, les responsables du PAEAN organiseront à l'automne 2003 une conférence où toutes les organisations nord-américaines qui s'intéressent à l'écologisation des achats seront invitées à se réunir pour déterminer les priorités d'action futures. Le PAEAN prévoit aussi la conception d'un site Internet destiné à servir de guichet d'information unique pour les acheteurs et vendeurs de produits écologiques, de même qu'à fournir une méthode et des outils pour l'analyse du cycle de vie et le calcul du coût complet sur la durée de vie. Ce site sera hébergé sur celui de la CCE, à l'adresse <http://www.cec.org>.

Le comité directeur du PAEAN de la CCE

Le comité directeur du PAEAN est composé de représentants d'importants groupes et organismes qui s'occupent d'approvisionnement écologique sur le continent nord-américain. Ce comité, qui est rattaché à la CCE, coordonne la réalisation des activités suivantes :

- Compiler et tenir à jour une liste des activités courantes d'approvisionnement écologique afin d'éviter le dédoublement involontaire des tâches.
- Créer un mécanisme unifié de diffusion en vue de sensibiliser les fabricants, les responsables de l'approvisionnement, les dirigeants politiques, les médias et le grand public.
- Constituer et tenir à jour une base de données sur les outils utilisés et les politiques d'approvisionnement appliquées en Amérique du Nord.
- Déterminer les besoins en recherche (p. ex., la nécessité de mieux quantifier les bienfaits environnementaux des achats écologiques).
- Chercher des sources de financement pour répondre à ces besoins.
- Faciliter la mise au point d'un style de promotion commun et avantageux pour tous.
- Lancer des campagnes concertées afin d'améliorer la performance environnementale de certaines catégories de produits.

Pour en savoir plus

Pour obtenir des renseignements additionnels sur les achats écologiques et sur le PAEAN de la CCE, prière de consulter le site Internet <http://www.cec.org>, ou de communiquer avec les responsables du secteur de

programme de la CCE relatif à l’environnement, à l’économie et au commerce, au (514) 350-4328.